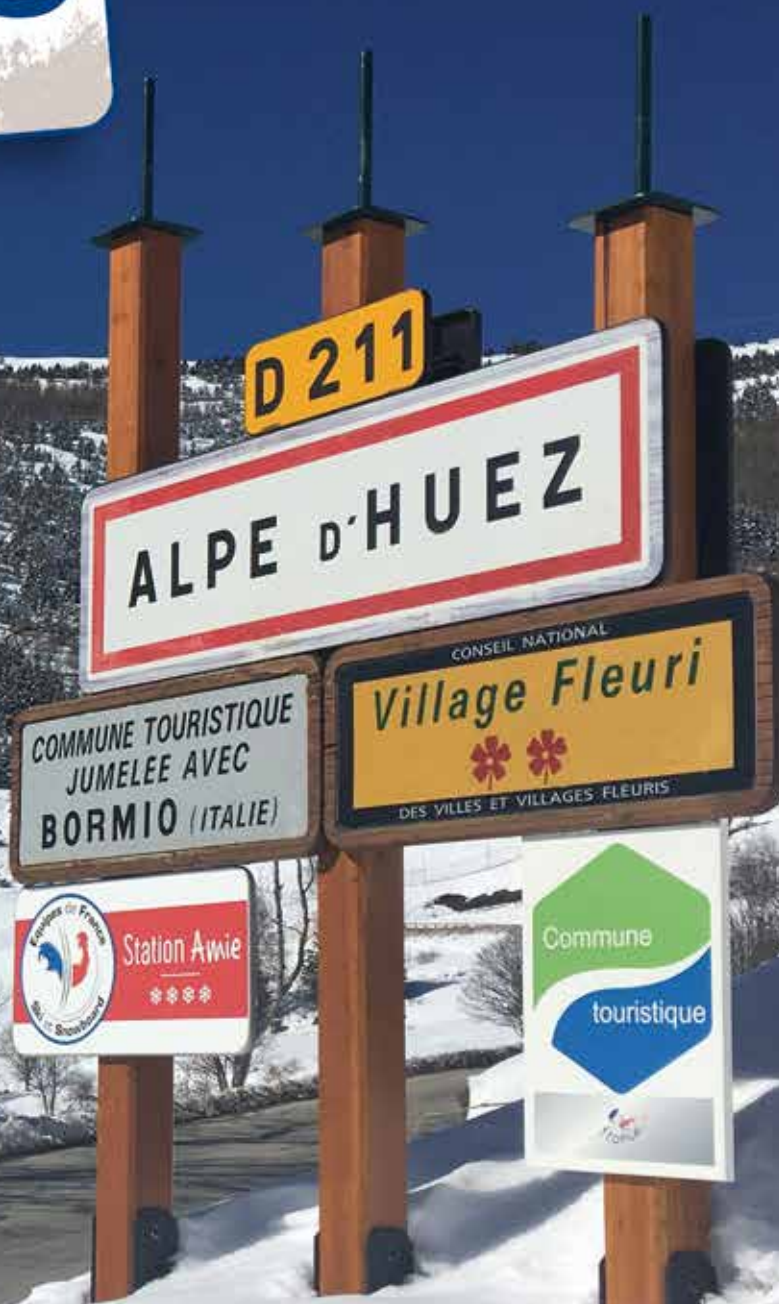


Les échos

Huez affiche sa différence

Page 10



Plan Local d'Urbanisme

La traduction concrète du projet urbain de la commune
Dossier pages 4 à 6

Alpe d'Huez Tourisme

Un été riche en évènements > Agenda page 13



SOMMAIRE

- DOSSIER 4 - 6
Plan Local d'Urbanisme
 - Traduction concrète du projet urbain
 - Transport collectif en site propre
- INFOS MAIRIE 7 - 10
 - Les travaux du printemps et de l'été
 - Brèves
 - Huez affiche sa différence
 - Anniversaire 80 ans
- SATA 11
 - Nouveaux arrivés à la SATA
- HUEZ TOURISME 12 - 13
 - Nos champions à la « Une »
 - Bilan hiver 2016
 - Agenda de l'été 2016
- VIE LOCALE 14
 - Intercommunalité
- VIE ASSOCIATIVE 15
- EN BREF 16
 - Tarifs PREMIUM été 2016
 - Adresses utiles
 - Etat-civil



Les échos

Journal d'information de la commune d'Huez, Station de l'Alpe d'Huez
édité par le service communication de la Mairie d'Huez - Alpe d'Huez
226, route de la Poste - 38750 Alpe d'Huez
Directeur de publication: **Jean-Yves Noyrey**
Rédaction: **Danielle Chanet Communication** (04 76 50 30 12)
Maquette et Direction artistique: **Eric Chartier-Coton**
Réalisation: **CERVOCOM** (04 76 99 26 01)
Impression: **Imprimerie Coquand** (04 76 26 68 64)
Crédit photos: Laurent Salino / Alpe d'Huez Tourisme / Mairie d'Huez
Ont collaboré à ce numéro: Cécilia Riu / Lucile Veyret
2 000 exemplaires • ISSN 2417-8918 • Dépôt légal avril 2016



Bonjour à toutes et à tous

L'année 2016 marquera le début des travaux qui permettront la relance tant attendue de l'économie de notre station.

La création de nouveaux lits et la rénovation de notre parc d'appartements sont les deux axes fondamentaux pour redonner un nouvel élan à nos commerces.

Mais aussi indispensable pour la station que soit ce nouvel essor, il ne passera pas par le lancement de constructions anarchiques et inconsidérées pour multiplier coûte que coûte le nombre de lits.

Ce dynamisme nouveau pour lequel nous œuvrons doit être porteur d'avenir.

Il sera progressif et basé sur la réalisation de bâtiments de qualité. Nous veillerons à assurer la pérennité de ces nouveaux lits commerciaux et aurons pour objectif une qualité d'hébergement en adéquation avec notre clientèle actuelle mais également avec celle à venir. Car l'avenir économique de la station dépend également de sa capacité à attirer une clientèle plus aisée et plus encline à consommer. Et pour séduire cette clientèle exigeante, Huez doit être en capacité de monter sa gamme de prestations, que ce soit au niveau des hébergements, des remontées mécaniques, des activités annexes de loisirs ou de bien-être ou au niveau de l'accueil. Mais ce but ne pourra être atteint qu'avec le concours et la participation de tous, commune, habitants, commerçants et propriétaires. Nombre de propriétaires ont d'ailleurs commencé à rénover leurs hébergements afin de les mettre en location. Depuis deux ans et grâce à eux, le nombre de meublés de tourisme de grande qualité et classés 4 et 5 étoiles n'a cessé d'augmenter à Huez. De plus, dans une optique de valorisation, le Label Qualité Alpe d'Huez créé par la station récompense les propriétaires qui, au-delà d'une rénovation globale, auront choisi des matériaux de qualité et opté pour des tendances décoratives ou un design.

De son côté la commune conforte sa démarche d'amélioration des prestations proposées aux touristes en développant des services toujours plus attractifs et plus performants à l'image de la crèche et du chalet des enfants. Les efforts faits depuis des années pour accueillir les familles dans des conditions optimales nous ont d'ailleurs valu l'obtention du précieux label « Famille + ».

Afin d'améliorer la qualité de vie dans la station, la commune a également engagé des travaux de requalification des rues, de création de parkings souterrains et travaillé à l'embellissement floral obtenant ainsi une 2^{ème} fleur (Label des « Villes et villages fleuris »).

Ainsi, c'est ensemble, en conjuguant nos efforts, que nous apporterons à notre clientèle et à nos visiteurs une qualité d'accueil et la garantie d'un séjour réussi propre à les fidéliser.

→ **Le PLU**

Concernant le PLU, nous travaillons en concertation sur le contenu des zones urbanisables. À maintes reprises déjà nous vous avons informés de ce sur quoi reposait notre projet et principalement notre volonté de créer 4600 lits commerciaux comme indiqué dans notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Un concept de constructions d'hôtels haut de gamme et de résidences de tourisme gérés par un dispositif de conventionnement instauré par la loi montagne ou des baux emphytéotiques. Un dispositif qui nous permet d'une part de contrôler les opérations d'aménagement touristique entreprises sur notre commune afin d'assurer la pérennisation des lits dits « chauds » sur le long terme et d'autre part de maîtriser le devenir de certaines zones. C'est le cas notamment du secteur situé derrière le Palais des sports et qui doit enrichir la station d'une prestation jusqu'ici manquante, un vrai centre de bien-être. Notre commission PLU, désormais commission UTN (Unité touristique nouvelle), tient compte de l'opinion de tous afin d'obtenir un réel consensus sur un projet qui réponde à la fois qualitativement et quantitativement aux besoins liés à un « produit touristique » défini et identifié dans le PLU comme devant assurer le dynamisme économique de la station sans dénaturer son paysage.

→ **Du côté des remontées mécaniques**

Afin de donner à l'Alpe d'Huez toutes les chances d'atteindre son objectif ambitieux, il va nous falloir également travailler sur les futurs investissements au niveau des remontées mécaniques. Le cahier des charges de la nouvelle DSP tient compte de cet impératif. Nous avons prévu de réaliser assez rapidement les travaux les plus « indispensables » dans les 5 ans à venir: le secteur du Signal, les retenues d'eau pour augmenter notre potentiel en neige de culture, une piste de luge toutes saisons, le TCSP (Transport en commun en site propre) entre Huez et l'Alpe et le Telemix du Loup situé derrière les Bergers sont, dans un premier temps, les réalisations importantes et nécessaires pour valoriser notre domaine skiable. Le TCSP est un outil primordial qui donne tout son sens à notre PLU car il permettra de transporter les clients jusqu'aux pistes de ski. Partant d'ailleurs du principe que les lits à proximité du TCSP vont augmenter les passages en direction du secteur des Bergers, nous n'avons pas perdu de temps pour, dès 2016, lancer l'aménagement du secteur du Signal avec le retour skieurs vers la Grande Sure et programmé le changement de télésiège. Tout est prévu pour que cet accès au départ des jeux et du vieil Alpe soit profitable aux habitants de ces secteurs. Ainsi du haut du Signal, une piste verte sera réalisée dès cette année.



On ne peut parler des remontées mécaniques sans évoquer le transport entre les deux domaines skiables des 2 Alpes et d'Alpe d'Huez Grand Domaine Ski. L'ensemble des maires des deux massifs se rassemble régulièrement afin d'œuvrer pour que soient réalisées les dernières études nécessaires à la réalisation de ce projet porté par toutes les communes concernées.

Voici les quelques informations et projets qui jalonnent la saison d'hiver. Une saison qui a connu un démarrage difficile mais que l'on jugera comme d'habitude à son terme. Car nous avons la chance, grâce aux investissements réalisés par le passé, de pouvoir fonctionner malgré le manque de neige. Conscients que ce phénomène de pénurie de neige pourrait se produire de plus en plus souvent, nous travaillons toujours pour que l'enneigement de culture puisse, en un temps record, permettre à nos visiteurs de bénéficier d'une neige plus abondante encore qu'aujourd'hui. Cela suppose davantage de puissance électrique et un peu plus d'eau en réserve.

Vous le constatez, le travail ne manque pas pour réveiller « la belle endormie » comme on avait fini par appeler notre station. Nous œuvrons pour que l'Alpe d'Huez retrouve le rang et le positionnement que sa situation exceptionnelle autorise. Ce travail de longue haleine commence à payer et il bénéficie en premier lieu aux habitants et aux propriétaires qui voient leur patrimoine revalorisé. Un constat de bon augure pour l'avenir! Mais ce travail de tous les jours me prive parfois ainsi que les autres élus, d'une présence plus soutenue sur le terrain. Pour autant, ma totale disponibilité et celle des élus permettent, je l'espère, à tous ceux qui souhaitent nous rencontrer de le faire. Nous les recevrons avec grand plaisir.

Jean-Yves Noyrey - Maire d'Huez



Plan Local d'Urbanisme ... La traduction concrète du projet urbain de la commune



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Huez a été élaboré à l'issue d'une longue procédure de concertation encadrée par la loi et qui a abouti à une enquête publique du 29 juillet au 2 septembre 2015. Le PLU a été définitivement approuvé en Conseil municipal le 11 novembre 2015. Il est exécutoire depuis janvier 2016.

Le PLU définit pour les dix années à venir les grands axes de développement et d'aménagement de la commune en matière d'habitat, d'équipement, de déplacements et d'environnement permettant un développement urbain cohérent et durable.

Le PLU d'Huez repose sur le principe d'une utilisation économe des ressources foncières, s'attache à préserver les espaces naturels et le patrimoine local et vise à renforcer la mobilité et l'économie touristique de la commune et de sa station. Jusqu'alors, les règles du Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1981 s'appliquaient pour valider un projet. Désormais, le PLU fait loi pour tout acte de construction ou de modification d'une façade. Ainsi, construire sa maison, son chalet, aménager ses combles, créer une extension (garage, véranda, annexe...) sont autant d'actes désormais soumis à une demande d'autorisation.

11 années d'élaboration !

L'élaboration du PLU d'Huez a commencé en 2005 et a suivi une longue procédure de diagnostic, d'écriture et de concertation. Le plan final s'appuie sur les remarques recueillies dans les différentes phases d'élaboration. Les règles d'urbanisme développées par le PLU définissent :

- ce qui est interdit;
- ce qui peut être fait sous conditions;
- les règles de desserte (accès et voirie, réseau électrique, assainissement...);
- l'implantation des bâtiments par rapport aux voies publiques, au voisinage et aux autres constructions dans le terrain;
- leur hauteur maximale;
- l'aspect extérieur, les aires de stationnement, les espaces libres et les plantations (essences végétales...).

Le PLU n'est pas qu'un simple règlement. Il prend en compte les préoccupations de développement durable et d'environnement et organise le projet urbain pour les 10 prochaines années. La procédure de PLU et celle de demande d'Unité Touristique Nouvelle (UTN), représentent des moments forts pour la commune et sa station. Plusieurs axes d'amélioration permettront d'atteindre les objectifs fixés :

- Rétablir Huez dans sa position de station de marque en améliorant la qualité et la performance des hébergements et en réduisant les nuisances de toutes sortes.
- Rééquilibrer la nature des hébergements en favorisant la proximité et la mixité de la population afin qu'ils répondent aux standards actuels.
- Développer un cadre de vie d'excellence en valorisant l'espace public par l'aménagement de modes de déplacement piétons et « skis aux pieds », en améliorant l'insertion paysagère des constructions et leurs liens fonctionnels tout en rendant l'espace public aux piétons, par la récréation de lieux de vie conviviaux, en redonnant une cohérence à l'urbanisation et au fonctionnement de la station et autour de points de commerces attractifs.
- Développer et valoriser les transports collectifs et les modes de déplacement doux notamment par le renforcement de l'offre de navettes gratuites, par la mise en place future du TCSP (Transport Collectif en Site Propre), et en optimisant l'offre de stationnements.
- Diversifier l'offre touristique pour rallonger les saisons, offrir un panel d'activités ludiques, sportives et culturelles et rendre à Huez sa vocation de « village de montagne ».

Aujourd'hui...

L'objectif de la collectivité est d'engager des opérations de qualité répondant aux exigences de confort et de performance de la clientèle. Une volonté qui passe par une offre d'équipements et de services plus compétitifs, par une requalification de l'espace public et par le développement de lits touristiques de haute qualité. L'élaboration du PLU et de la demande d'Unité Touristique Nouvelle permet d'établir un diagnostic précis de l'état du parc de logements actuels, composé de 32871 lits dont seulement 9 915 lits marchands. Le programme d'urbanisation porté par le PLU autorise la création de 4600 lits qui portera le nombre de lits marchands à 15000 environ :

- Le secteur des Bergers permet la création de 2200 lits touristiques dont 70-80% seront en résidence de tourisme et le reste en hôtellerie;
- Le secteur Eclose Est, 1800 lits seront construits dont 70-80% en résidence de tourisme et le reste en hôtellerie et clubs sportifs pour les jeunes;
- Le secteur Eclose Ouest sera pourvu de logements mixtes entre lits touristiques et habitat permanent. Ce seront 200 lits touristiques en RT;
- Enfin le secteur Passeaux qui aura des constructions de plus petits gabarits verra la création de 400 lits touristiques en RT.

Des projets propres à séduire les investisseurs

Renouveler l'image de l'Alpe d'Huez tout en « reconstruisant la station sur la station » au travers de plan de mobilité urbaine, de plan de stationnement, de programme d'aménagements et d'équipements publics, de restructuration du domaine skiable et de programmes importants de lits touristiques, permanents et sociaux sont autant de transformations majeures qui attirent sur la station des opérateurs de qualité, captés par le rayonnement international de la station, par son dynamisme et par sa position géographique « d'île au soleil ». Forte de sa renommée, la commune est engagée dans une démarche active de recherche de promoteurs/investisseurs permettant l'émergence de programmes immobiliers répondant aux besoins exprimés. Le standard de qualité à atteindre est de type 4 à 5 étoiles ! Ces acteurs se doivent d'être et de devenir de véritables partenaires engagés pour notre commune et sa station. Aujourd'hui, des partenaires identifiés sur le secteur des Bergers et le secteur de l'Eclose permettent de mener une réflexion opérationnelle sur le déploiement de biens immobiliers haut de gamme (4 étoiles et 5 étoiles) répondant à des exigences architecturales et urbaines de qualité et de haute facture.

Des campagnes d'urbanisation des secteurs

Le secteur des Bergers

L'urbanisation du secteur des Bergers doit permettre la construction de 34000m² de surface de plancher dont environ 6000m² à 8000m² de surface de plancher d'hébergement hôtelier. Le stationnement nécessaire aux complexes immobiliers développés sera entièrement géré en souterrain. Les parkings créés accueilleront des places de stationnement public en capacité équivalente du nombre d'emplacements existants.



Le secteur de l'Eclose

L'urbanisation du secteur de l'Eclose doit permettre la construction d'environ 27000m² de surface de plancher répartis de la manière suivante :

- 🏠 hébergement de type résidence de tourisme : environ 21000m² de surface de plancher;
- 🏨 hébergement hôtelier : environ 6000m² de surface de plancher.

En raison de leur exposition nord et du vis-à-vis avec l'axe de TCSP, les bâtiments donnant sur la façade du palais des Sports et des Congrès (bâtiment R+2 étages) seront prioritairement occupés par les activités et services liés aux résidences de tourisme (locaux communs d'accueil, d'animation et de restauration). Le stationnement nécessaire aux résidences de tourisme sera entièrement géré en souterrain. Les parkings créés pourront accueillir des places de stationnement public en supplément.

**Le secteur de l'Ecluse Ouest**

L'urbanisation du secteur de l'Ecluse Ouest doit permettre la construction d'environ 4000 à 5000 m² de surface de plancher répartis de la manière suivante:

- 🏠 **habitat permanent:**
1000 à 2000 m² de surface de plancher;
- 🏠 **hébergement de type résidence de tourisme:**
environ 3000 m² de surface de plancher.

Le secteur des Passeaux

L'urbanisation du secteur des Passeaux doit permettre la construction d'environ 21000 m² de surface de plancher répartis de la manière suivante:

- 🏠 **habitat permanent:**
environ 15000 m² de surface de plancher;
- 🏠 **hébergement de type résidence de tourisme:**
environ 6000 m² de surface de plancher. ●

Transport Collectif en Site Propre

Les transports collectifs en site propre (TCSP) permettent d'atteindre les objectifs de réduction du trafic automobile et de satisfaire la demande de la clientèle touristique.

L'amélioration de la liaison Huez Village/Station par la mise en place d'un TCSP sous la forme d'un téléporté desservant le pied des pistes contribuera à limiter l'omniprésence automobile au sein de la station, réduisant par là même les déplacements motorisés au sein des espaces urbanisés et par conséquent les nuisances induites par ces derniers (bruit, pollution de l'air).

Les enjeux du TCSP sont déterminés par:

- Le besoin de régulation du trafic automobile en cœur de station;
- L'augmentation des coûts des carburants du fait de l'épuisement des énergies fossiles;
- Le besoin de faciliter l'accessibilité des zones d'hébergement au pied des pistes en desservant de manière équilibrée les futures zones d'aménagement et de densification

(Ecluse/Bergers; Vieil Alpe; Passeaux; Ecluse Ouest et le secteur des Ponsonières);

- Le transport touristique, partie prenante de la stratégie de développement économique autour de la création de lits touristiques, est nécessaire pour desservir le domaine skiable;
- La mise en place d'un TCSP pour la clientèle touristique et la population locale doit être menée en parallèle d'une politique des stationnements et de la circulation;
- La saturation et le caractère obsolète des installations actuelles;
- Le caractère d'intérêt général du TCSP.

Ce système de transport fiable, innovant, écologique et confortable destiné au transport des personnes et des marchandises et reliant les axes névralgiques de la commune est une occasion unique de mener une politique d'aménagement du territoire efficace et ambitieuse. Il offre l'opportunité d'appréhender et d'optimiser l'organisation du territoire et s'inscrit dans une politique dynamique de déplacement sur un fuseau de 3,5 km visant à:

- Satisfaire la demande croissante de déplacement et de répondre aux besoins de circulation internes à la station;
- Desservir les corridors où se concentrent et se concentreront les implantations de logements et les équipements publics;
- Répondre aux besoins de déplacements scolaires et parascolaires (Crèche, école primaire, pôle culturel, Palais des Sports et des Congrès);
- Répondre aux besoins de déplacements vers les centres d'emplois;
- Répondre aux besoins d'amélioration de la qualité de vie urbaine par une réduction des nuisances liées à la circulation automobile;
- Répondre aux besoins de confort de la clientèle touristique;
- Renforcer le service public dans les quartiers. ●



Les TCSP offrent une réponse adaptée et graduée au territoire tout en respectant son environnement en y intégrant les enjeux du développement durable.

Réalisation d'un retour skieur de la piste de l'Estacade

La commune ambitionne d'améliorer et de sécuriser l'ensemble des dessertes piétonnes et skieurs en cœur de station. Les retours skieurs ou retours skis aux pieds sont un des éléments prégnants de cette démarche de requalification. Pour cela, la commune souhaite aménager l'aval de la voie départementale RD 211 – route de la Poste – en cœur de station dans le quartier du Vieil Alpe. Cet aménagement devra permettre la traversée souterraine de la route de la Poste par le retour skieurs de l'Estacade. Cette traversée sera empruntée par des flux skieurs, VTT et piétons et autorisera le passage des engins de damage. ●

Réfection des réseaux et de la voirie de la partie centrale du chemin Chamont

Début des travaux: fin avril. Achèvement après l'été. Le revêtement de surface sera totalement repris. Opération en co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes de l'Oisans. ●

Reprise de l'étanchéité extérieure du parking couvert de Huez village

Des travaux d'étanchéité et de drainage sont prévus afin d'empêcher les infiltrations d'eaux pluviales sur le mur nord du parking couvert. ●

Aménagement entre le groupe scolaire et Notre Dame des Neiges

Les travaux d'achèvement de cet espace sont prévus au printemps. Au-delà de l'amélioration du stationnement des véhicules, ils comprendront un espace ludique pour les enfants. ●

Continuité des potelets anti stationnement route de l'altiport

Dans la continuité de ce qui a été réalisé avant l'hiver, des potelets en bois seront installés le long de la route de l'Altport pour remédier aux stationnements illégaux et gênants. ●

Achèvement du parking chemin de Font Morelle

Mis rapidement en service avant l'hiver, le nouveau parking de 45 places du chemin de Font-Morelle sera achevé au printemps. ●

Équipements sportifs

Des travaux partiels de rénovation des greens du golf sont prévus au printemps. Un court de tennis fera l'objet d'une régénération. De nombreux grillages seront remis à neuf. ●

Aménagement de la route du Signal

La commune d'Huez souhaite aménager la voie départementale RD 211 entre la Poste et l'hôtel Les Grandes Rousses, soit un linéaire d'environ 800 m. Cet aménagement prévoit deux voies de circulation et un trottoir sécurisant le flux des piétons. L'éclairage public est entièrement repris sur cette portion de RD 211. ●

**Divers travaux de voirie et d'aménagement**

- Les voies communales les plus abîmées seront renouvelées au printemps.
- Création d'un rond-point quartier de l'Ecluse (près du Ski Val).
- Création d'un boulodrome chemin de Font-Morelle (en bas du golf).
- Création d'une piste de jeux de boules aux Passeaux.
- Des travaux de remplacement et d'optimisation de l'éclairage sont programmés.
- La seconde tranche d'acquisition d'illuminations décoratives est prévue. ●

Pose de containers semi-enterrés

(investissement CCO)

Environ 70 containers semi-enterrés (MOLOK) seront installés en 2016 sur l'ensemble de la commune. Les travaux commenceront au printemps. ●

Bâtiments publics

Des travaux de mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite sont prévus. Plusieurs travaux de sécurisation au regard des chutes de stalactites de glace auront lieu. Les travaux de réfection des joints de maçonnerie du clocher de l'église Sainte-Anne sont programmés.

Le remplacement total des luminaires fluo de la bibliothèque par des leds sera achevé, ceci afin d'assurer un meilleur confort visuel pour les lecteurs. ●



Brèves...

Départ de Christian Reverbel

Après une carrière bien remplie, Christian Reverbel a pris une retraite bien méritée en janvier 2016.



Personnalité incontournable dans le milieu de la montagne, il a su tisser des liens d'amitié avec sa profession de pisteur secouriste mais aussi avec tous les milieux du ski. Il intervenait régulièrement auprès de son association nationale mais on lui doit aussi, en plus de Sarenne, ou de la neige artificielle, le développement sur tout le domaine de l'Alpe d'Huez Grand Domaine ski. Investi aussi à l'ANENA, il a mis en place les Rencontres Météos, événement rassemblant ceux qui annoncent chaque soir le temps sur les chaînes de télévision. Sa facilité à s'exprimer, liée à une forte volonté de partager, l'a amené très souvent à réaliser les interviews télévisées pour notre station. De la part de la profession et de l'ensemble de la station: « Merci Christian pour ton travail et pour ce que tu as pu représenter pour nous tous. Bonne retraite. » ●

Vente hôtel Pic

L'hôtel communal « le Pic Blanc » a été cédé à la société Maranatha le 24 octobre 2015, pour un montant de 10 000 000 €.

Un échancier de paiement a été consenti lors de la signature: 500 000 € à la signature, 1 500 000 € le 31 décembre 2015 et 8 000 000 € le 30 juin 2016, avec intérêts au taux de 2,5 % pour les sommes versées aux échéances signées, et 5 % en cas de retard de paiement. Le versement intermédiaire, prévu le 31 décembre 2015, a été reporté au mois de mars 2016, avec une garantie de paiement à cette date. Si la vente devait être annulée, l'immeuble reviendrait à la commune. ●



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la SEMCODA, Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain, a repris en gestion l'ensemble des bâtiments appartenant autrefois à la SEM Les Outaris.

Cette opération s'est concrétisée à la fin de l'année 2015, le montage juridique étant une Transmission Universelle de Patrimoine, dispositif pouvant s'apparenter à une fusion-absorption. Les trois salariées de la SEM Les Outaris ont toutes été reprises dans les mêmes conditions. L'opportunité d'investir sur un terrain appartenant à la SEM Les Outaris a été à l'origine de la rencontre avec la SEMCODA. Cette dernière a alors proposé de reprendre l'ensemble de l'activité de la SEM Les Outaris. La SEMCODA, qui gère plus de 28 000 logements, dispose des ressources nécessaires pour assurer la pérennité du patrimoine actuel (300 logements) et pour construire de nouveaux logements. La commune est elle-même devenue actionnaire de la SEMCODA et conserve ainsi un rôle majeur au sein la commission d'attribution des logements sociaux. Cet accord contribuera au développement de la station en permettant à un nouvel acteur économique de s'implanter dans la station et d'investir sur l'habitat. ●

Lien inter-générationnel

Environ une fois par mois l'équipe de la crèche « Les Intrépides » invite les Pionniers à partager un moment avec les enfants de la structure. Petits et grands se retrouvent avec beaucoup de plaisir autour de thèmes définis préalablement d'un commun accord. C'est ainsi que le jardinage, la danse, le chant ou encore la cuisine ont fait l'objet de demi-journées d'échange et d'apprentissage. Quoi de plus ludique et de plus sympathique que de confectionner une salade de fruits et pour finir de la savourer ensemble? Une matinée placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur durant laquelle les petites têtes blondes profitent de la disponibilité et de la douceur de leurs aînés qui eux, de leur côté, oublient quelques instants les tracas du quotidien. Cette initiative inscrite dans le temps apprend à chacun à mieux se connaître et à tisser des liens autour d'activités partagées. Pour les grands-parents comme pour les enfants, ces moments-là deviennent vite des rendez-vous à ne pas manquer. ●



Quoi de neuf en Culture?

« Visages des cimes »: un projet culturel pour ceux qui « font » la station au cœur de l'histoire et de son avenir.

Vous êtes nés, vous vous êtes installés ou vous travaillez à l'Alpe d'Huez racontez-nous ce qui vous attache à la station. Vous avez vécu des événements qui vous ont marqués, vous avez des idées, des rêves, pour les 80 prochaines années, venez témoigner. Ces témoignages prendront vie grâce au théâtre en décembre 2016 pour fêter les 80 ans de la station!

Ils feront l'objet d'une adaptation sous forme de spectacle qui sera interprété, notamment, par la troupe de théâtre de l'Alpe d'Huez. La Compagnie Le Fanal, qui connaît bien la station, est associée à ce projet. Elle proposera avec la troupe théâtrale locale un rendu plein de vie, de rire et d'émotions.

Comment s'y prendre? En participant à des tables rondes organisées au musée ou en déposant vos témoignages sur papier ou par courriel.

Que vous vouliez évoquer l'aspect humain (vie quotidienne, travail, vacances, pendant la saison, l'intersaison) ou urbain (transformation des massifs, infrastructures) ou encore des anecdotes (sur les touristes, les habitants, les commerçants, les institutions), les moments forts que vous jugez inoubliables, et si vous avez un message à faire passer pour l'avenir, n'hésitez pas à donner votre visage aux cimes! ●

Le service culturel de la station, c'est une Bibliothèque riche de près de 15 000 documents, un Musée qui programme régulièrement expositions et animations, un espace Beaux-arts où le public découvre de nouveaux talents.



musee@mairie-alpedhuez.fr
Pour être informés des prochaines tables rondes, vous pouvez nous contacter:
musée: 04 76 11 21 74
bibliothèque: 04 76 79 57 69

Une nouvelle Délégation de Service Public Eau

La gestion du service public de l'eau potable était assurée depuis 1990 au travers d'un contrat de délégation de service public (DSP) confié à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR). Cette DSP a pris fin le 31 décembre 2015.

Après mise en concurrence, un nouveau délégataire a pris en charge les installations publiques d'adduction d'eau potable, pour une durée de douze ans. Il s'agit de la Lyonnaise Des Eaux (LDE). Si le personnel local n'a pas changé, les locaux ont été transférés dans le Vieil Alpe (1183, route d'Huez - Chalet d'Ysalis, près de la Caisse d'Epargne).

Les élus de la commune d'Huez se sont engagés, lors du renouvellement du délégataire, sur une diminution du montant de la facture, pour tous les abonnés. Si cette diminution d'environ 3 % devrait être effective dès 2016, les abonnés ne la percevront véritablement qu'à partir de 2017, et ce en raison des conditions de passation de cette délégation de service public. En effet, la

SAUR a relevé les index des compteurs, pour la dernière fois de son contrat le 31 décembre 2015. Une facturation des consommations du second semestre 2015 est donc attendue courant premier semestre par cette société.

Parallèlement, la Lyonnaise des Eaux facturera sur ce même semestre 2016 les parts fixes (abonnement...), en attendant ses relevés du printemps 2016 qui feront l'objet ensuite d'une facturation des consommations. Passé cette période transitoire, une facturation unique par la Lyonnaise des Eaux sera effective dès 2017, avec application de la diminution souhaitée par les élus. Le nouveau contrat de délégation de service public prévoit d'importants travaux d'investissement. ●

Accueil du public, Chalet d'Ysalis, route d'Huez le mardi de 8h à 12h (permanence)
Lyonnaise des Eaux-Suez d'Huez: 09 77 40 94 43
Urgences du service d'astreinte pour les administrés: 09 77 40 11 35

Une nouvelle venue à la mairie

Jade Farrugia, nouvelle directrice des ressources et de la modernisation

Titulaire d'une licence de lettres modernes et droit public puis d'un master 1 de carrières publiques et d'un master 2 droit public et finances des collectivités territoriales, cette jeune femme de vingt-huit ans arrive du nord de la Loire où elle était directrice d'un syndicat intercommunal de distribution et de gestion de l'eau potable. Engagée à la mairie d'Huez depuis le 1^{er} mars, Jade Farrugia est chargée de la gestion des finances communales et de celle des marchés publics. « Concernant les finances, il s'agit de gérer les budgets et de trouver les ressources en fonction des orientations stratégiques et des investissements définis par les élus. Ma mission comporte également un volet de prospective budgétaire. Il s'agit d'évaluer les ressources à venir et les investissements réalisables dans le futur au regard de cette mise en perspective

des ressources avec pour objectif de maîtriser le budget et de réduire la dette de la commune. Quant au volet « marchés publics », mon rôle consiste à piloter l'équipe responsable du montage administratif de ces marchés, dans le strict respect des règles de procédure et en tenant compte de la transparence exigée par la loi et par les élus vis-à-vis du choix des prestataires. Quels que soient les travaux envisagés ou les achats de matériels, une consultation est lancée par la mairie afin d'opter pour l'entreprise qui propose le meilleur rapport qualité prix. » Originaire de Bourg-en-Bresse, Jade Farrugia est une passionnée de montagne. Un goût qui a largement motivé son choix de postuler à Huez. « Je pratique de nombreux sports de montagne, le ski, la randonnée, l'alpinisme, le parapente, et j'avais vraiment envie de travailler en montagne. De plus, l'Alpe d'Huez est une station qui a de nombreux projets à mettre en œuvre et une belle envergure. C'est très motivant! » ●



Pour tout problème de réception TNT, cette compétence étant intercommunale, merci de contacter la Communauté de communes à Bourg-d'Oisans. ☎ 04 76 11 01 09

Huez classée Station de tourisme

La commune d'Huez a été classée Station de tourisme par décret en date du 21 septembre 2015. Ce classement fait suite à la réforme du classement des communes touristiques et des stations classées de tourisme, introduite par la loi du 14 avril 2006 et qui crée un nouveau régime juridique offrant un véritable statut aux communes touristiques. La dénomination de communes touristiques est attribuée par arrêté préfectoral pour une période de cinq ans. Les plus attractives d'entre elles accèdent à la catégorie supérieure de Station classée de tourisme, prononcée par décret et pour une durée de douze ans. Le classement en Station de Tourisme est défini par des critères sélectifs et exigeants qui concernent la diversité des modes d'hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès ainsi que la qualité environnementale. Autant de facteurs d'attractivité fortement incitatifs pour conquérir de nouvelles clientèles. Pour Huez, cette lisibilité accrue est un gage de qualité offert aux touristes. ●



Commune touristique

FFS : 4 flocons

Village fleuri : 2 fleurs



FFS Un nouveau label pour Huez

En fin d'année 2015, la Fédération Française de Ski a innové en proposant aux communes de montagne de valoriser leurs efforts en matière de développement du ski de compétition et du ski en général.

La FFS a ainsi mis en place un label, formalisé par 1 à 4 flocons, en fonction du niveau de soutien apporté à la pratique du ski et à l'organisation d'événements.

Après dépôt d'un dossier, la station de l'Alpe d'Huez a obtenu directement le classement le plus élevé, c'est-à-dire 4 flocons. L'Alpe d'Huez est la première station française amie des équipes de France de Ski et Snowboard, à obtenir cette distinction qui récompense l'ensemble des acteurs de la station mobilisés durant tout l'hiver pour proposer une pratique de ski de qualité : la commune, la SATA, le Ski-Club, l'ESF... ●

Une 2^{ème} Fleur pour Huez

Le label « Villes et villages fleuris » récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice au bien être de chacun et à l'accueil des touristes. En 2015, notre commune accroche une deuxième fleur à sa boutonnière. Une distinction acquise grâce au travail de toutes les équipes techniques et notamment le service des espaces verts. Le jury a constaté sur le terrain l'engagement de la commune dans une politique de développement durable. En effet, plusieurs de nos actions s'inscrivent dans la durée, le respect des ressources naturelles et les actions en faveur de la biodiversité. De plus, la mise en œuvre d'une gestion raisonnée des milieux a un effet sur le fonctionnement des écosystèmes et permet ainsi une préservation optimale et adaptée. La valorisation de ces milieux, leur découverte par le biais de mises en scène d'espaces végétalisés permet une sensibilisation du public au respect de ces espaces naturels protégés.

Le label prend aussi en compte toutes les initiatives visant à améliorer le cadre de vie et à embellir la commune. La restauration du patrimoine engagée depuis plusieurs années avec des travaux sur le cimetière notamment, mais aussi le fleurissement des voiries, les mises en scènes florales des ronds points sont aussi des critères déterminants. L'obtention de cette deuxième fleur confirme que l'environnement et le cadre de vie sont des priorités pour notre commune et sa station! ●



Tout a commencé à l'Alpe d'Huez en 1936 avec l'installation du tout premier télésiège à perches au monde, créé par Jean Pomagalski, futur créateur de la société internationale POMA. L'Alpe d'Huez est ensuite devenue la station de ski au rayonnement international que l'on connaît.

En décembre 2016 nous soufflerons tous ensemble ses 80 bougies! ●



Frédéric Forte

Engagé en 1991 à la SATA, Frédéric Forte a été promu Directeur d'exploitation des remontées mécaniques en novembre 2015.

« Je n'imaginais pas en novembre 1991, quand j'ai été embauché au poste de technicien électricien sur le secteur d'Oz-en-Oisans, que je ferais toute ma carrière à la SATA. » Mais les années ont passé et Frédéric Forte n'a cessé d'évoluer au sein de la société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses. « Après Oz-en-Oisans, j'ai ensuite travaillé sur le secteur de Vaujany puis, en 2001, j'ai occupé le poste d'adjoint au responsable de secteur sur Oz et Vaujany. En 2005 je suis devenu responsable du secteur DMC/Pic blanc. Puis en 2012, la SATA m'a proposé d'occuper un poste plus central, celui d'adjoint au directeur d'exploitation et de gérer l'exploitation sur l'ensemble du domaine. Enfin, en 2015, suite à la restructuration de la SATA et à sa réorganisation, le service exploitation et le service technique ont été scindés en deux entités indépendantes et j'ai été nommé directeur d'exploitation des remontées mécaniques. »

Frédéric Forte connaît bien les missions qui lui incombent. « Mon rôle est de diriger ce service dont la vocation est de transporter des clients en toute sécurité, conformément à la réglementation très stricte et dans des conditions optimales de confort. J'ai sous ma responsabilité 155 agents d'exploitation, jusqu'à 180 en période de vacances scolaires. Je suis épaulé dans cette tâche par six chefs de secteurs et par un bureau d'exploitation qui centralise toutes les informations du domaine skiable. Mon service gère ce qui a trait directement à la clientèle. » Quand on lui demande ce qui lui plaît le plus dans son travail, Frédéric Forte répond sans hésiter : « Être en contact et gérer 180 personnes. Même si l'être humain est parfois compliqué, les relations humaines sont enrichissantes. J'aime aussi la partie exploitation, la gestion des circonstances exceptionnelles : intempéries, pannes de matériel, files d'attente trop longues, qui nécessitent de réagir vite et de faire des arbitrages pour que les gens puissent continuer à skier en toute sécurité sur le domaine. » Et si en 1991 il n'imaginait pas passer vingt-cinq ans à la SATA, Frédéric Forte est aujourd'hui fier de son parcours. « Je me suis totalement investi tout au long de ces années et ma nomination prouve aujourd'hui qu'il existe des entreprises où il est possible d'évoluer si l'on s'en donne la peine. » ●

Christophe Petit

Christophe Petit a succédé depuis novembre 2015 à Christian Reverbel au poste de directeur d'exploitation et de la sécurité des pistes au sein de la SATA.

→ Quel est votre parcours ?

Originaire des Vosges, je suis âgé de quarante ans. J'ai une formation d'ingénieur BTP et j'ai enseigné le ski pendant une dizaine d'années dans les Trois Vallées. Après avoir débuté ma carrière en 2000 à Grenoble comme conducteur de travaux publics, j'ai intégré en 2004 la société des Trois Vallées à Courchevel et Méribel Mottaret en tant que chargé de mission pour des projets d'aménagement de pistes, notamment ceux liés à la neige de culture, avec la création d'une importante retenue collinaire. J'avais alors également une fonction de support à l'exploitation sur les parties production de neige et damage afin d'apporter des éléments de gestion. Fin 2010, j'ai été promu à Méribel Mottaret comme directeur des pistes. J'ai occupé ce poste durant deux saisons avant d'intégrer, au printemps 2012, la Société du Pleney, à Morzine, en tant que chargé de mission auprès du directeur général avec pour fonction de suivre les gros investissements prévus sur deux ans. Cette mission achevée, j'ai intégré la SATA en novembre 2015 au poste de directeur d'exploitation et de la sécurité des pistes, succédant ainsi à Christian Reverbel.

→ Quelles sont les missions qui vous incombent ?
Reprendre le flambeau derrière une personnalité aussi forte que celle de mon prédécesseur, qui a occupé ce poste pendant quarante ans, est en soi un défi. J'ai conscience de cet héritage, mais je pense aussi pouvoir insuffler une nouvelle dynamique. Il faut que je fédère autour de moi une équipe forte pour tenir les objectifs de la SATA : la satisfaction et la sécurité des clients. Je dois également relier le service des pistes à tous les acteurs du domaine skiable et de la station. Cela suppose de reconstituer autour de moi tout le relationnel de Christian Reverbel et faire en sorte que tous puissent compter sur un service des pistes opérationnel et compétent. Le deuxième défi qui m'attend est économique. Il s'agit de produire de la neige de culture et d'assurer un damage qui réponde toute la saison aux exigences de nos clients, mais aussi des acteurs socio-économiques de la station, tout en maîtrisant nos consommations d'énergie et notre production. Je suis donc également un gestionnaire qui doit veiller aux intérêts économiques de son entreprise.



Frédéric Forte

Christophe Petit



→ Comment s'est déroulée cette première saison ?

Comme un baptême du feu ! avec un début difficile en terme d'enneigement, puis en mars de grosses chutes de neiges répétitives qui ont nécessité une forte réactivité des équipes pour préparer et sécuriser le domaine avant l'ouverture des pistes. Mais commencer par ces conditions difficiles m'a permis de prendre conscience très rapidement de la réalité des choses. Après quelques mois dans mes nouvelles fonctions, je trouve la montagne encore plus belle et motivante qu'à mon arrivée. Plus je connais les équipes et les gens qui font vivre l'activité autour de la montagne d'Huez, plus je sais que j'ai fait le bon choix ! ●

Nos champions à la « Une »



La Coupe du Monde 2016 de skicross vient de s'achever :

- Bilan positif pour Sylvain Miaillier, avec deux podiums, 2^{ème} et 3^{ème}, il prend la 13^{ème} place du classement général.
- Toujours motivée, Ophélie David s'adjuge un podium et trois « top 10 ». Brillante aux XGames USA, 4^{ème}, elle compte repartir si possible sur de nouvelles bases l'hiver prochain (encadrement).
- Margot Tresal Mauroz, blessée en début de saison n'a guère eu le temps de se préparer pour les Jeux Olympiques des jeunes en Norvège où elle a glané une honorable 13^{ème} place.

Côté alpin, Jennifer Piot, gênée durant toute la saison par un bras défaillant, se maintient parmi l'élite des 30 meilleures mondiales en SG et espère reprendre les courses l'hiver prochain en toute possession de ses moyens physiques.

Deux victoires sur le circuit international pour Jonas Fabre avec à la clé d'excellents points. Opéré du pied l'automne dernier, il tente de revenir à son meilleur niveau.

Encore quelques compétitions à disputer pour les jeunes internationaux, Clara Pijolet, Manon Campillo, Lucie Gattaz, Tom Olmos et Théo Miquel, qui améliorent progressivement leurs points. Notons la bonne performance de Clara, 3^{ème} aux championnats de France junior de SL.

On suivra avec attention les plus jeunes en cette fin de saison; programme chargé avec divers championnats nationaux et particulièrement le Coq d'Or et la Coupe de la Fédération à domicile, sur le stade du Signal. ●

Patrick Avenier

BILAN HIVER 2016

Bien qu'ayant bénéficié d'une préouverture (28 novembre) il est notable que la saison 2016 a eu un démarrage poussif dû à des chutes de neige qui se sont fait attendre.

Malgré un enneigement délicat pendant les vacances de Noël, la fréquentation de la station était au rendez-vous et l'ensoleillement a permis aux vacanciers de passer d'excellentes vacances de fin d'année sur l'Alpe d'Huez. Tout le monde ne s'est peut-être pas aperçu du travail titanesque que réalisaient, chaque nuit, les équipes du domaine skiable, afin d'offrir une glisse de qualité, nous leur tirons un grand coup de chapeau.

La réaction de la station d'offrir l'accès à la piscine, la patinoire et au Palais des Sports pour les possesseurs d'un forfait supérieur ou égal à 3 jours a été très appréciée.

En janvier on constate une bonne fréquentation grâce en partie à la clientèle internationale et aux groupes de jeunes présents sur la station.

Cette fréquentation a permis en grande partie de pallier le retard acquis à la fin des vacances de Noël.

Le découpage des zones des vacances de février nous a été relativement favorable, surtout la première quinzaine qui a vu les Belges et les Anglais s'ajouter aux Français.

Force est de constater que la bonne santé du marché britannique nous est particulièrement bénéfique. Une fois de plus la capacité à séduire la clientèle internationale est gage d'une bonne fréquentation. Sur notre station la clientèle étrangère représente 52 % de notre fréquentation.

La fin de saison se voit boostée par de nombreuses compétitions de ski, comme « Les Cristaux », « Les Coqs d'Or » et la « Coupe de la Fédération ». ●



Agenda de l'été

Juin

- Jeudi 2 Juin
Alpe d'Huez
11^{ème} édition
- Mercredi 29 Juin
Cyclo sportive
Prix des Rousses

Juillet

- Samedi 2 Juillet
Cyclo sportive La Marmotte
Granfondo séries
35^{ème} édition
- Lundi 4 Juillet
Semaine de la Mégavalanche
22^{ème} édition
- Dimanche 10 Juillet
- Jeudi 14 Juillet
Pic de l'Alpe
Course mixte route/trail
1^{ère} édition
- Jeudi 14 Juillet
Convention Fitness
12^{ème} édition
- Dimanche 17 Juillet
- Dimanche 17 Juillet
Compact d'Or
Compétition de golf
enfants
- Vendredi 22 Juillet
Route 21
Événement
Harley Davidson
- Dimanche 24 Juillet
Festival du Triathlon
EDF / Alpe d'Huez
11^{ème} édition
- Vendredi 29 Juillet
- Samedi 30 Juillet
Fête de la Sainte Anne
- Dimanche 31 Juillet

- Vendredi 1^{er} Juillet
Ouverture des remontées mécaniques
- Dimanche 28 Août



Août

- Samedi 30 Juillet
Tournoi de hockey sur glace
- Dimanche 7 Août
- Lundi 1^{er} Août
Festival Marmotte
- Vendredi 5 Août
- Samedi 6 Août
Supermotard
18^{ème} édition
- Dimanche 7 Août
- Mardi 9 Août
Col Séries
Montée de l'Alpe d'Huez
- Lundi 15 Août
Alpe d'Huez 21
Course à pied et marche
30^{ème} édition
- Mardi 16 Août
Oisans Col Séries
Col de Sarenne
- Mardi 16 Août
Café-Théâtre Éphémère
Festival d'Humour
3^{ème} édition
- Jeudi 18 Août
- Mardi 30 Août
Oisans Col Séries
Col de Sarenne





Le devenir d'Aquavallée

À ce jour, le SACO continue sa politique d'extension et d'amélioration du réseau et d'optimisation du fonctionnement de la station.

Constitué à l'origine dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique communale d'assainissement dans l'Oisans, le Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO) a eu pour mission, au cours d'une première phase (SACO I), de réaliser les investissements nécessaires à cet objectif, à savoir un collecteur rejoignant la vallée de l'Eau d'Olle (Vaujany, Oz, Allemont) aux Deux-Alpes, récupérant au passage notamment les eaux usées en provenance de Bourg-d'Oisans et de l'Alpe d'Huez et une station d'épuration d'une capacité de 69000 équivalents habitants construite à Bourg-d'Oisans, désignée sous le nom d'Aquavallée.

Au cours d'une seconde phase, dénommée « SACO II », le syndicat a souhaité étendre la collecte des eaux usées à d'autres communes ou hameaux, dans la perspective d'améliorer l'assainissement en Oisans mais aussi d'utiliser au mieux la capacité de la station afin d'en obtenir un fonctionnement optimal.

Une station d'Épuration des Eaux Usées à saturation en période de pointe.

Afin d'augmenter sa capacité de traitement en période de pointe et de la rendre compatible avec les perspectives de développement des communes adhérentes, le SACO a lancé un appel d'offres pour la réalisation des études liées au projet de réhabilitation. Les travaux sont prévus dans le courant de l'année 2016. En outre, afin d'améliorer la qualité des eaux rejetées vers l'exutoire naturel que constitue la Romanche, un traitement au phosphore et à l'azote a été mis en place dans le cadre des travaux. Afin de respecter au mieux les objectifs environnementaux fixés par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, la station d'épuration Aquavallée doit subir un agrandissement de son bassin, ainsi qu'une mise aux normes du traitement bactériologique. Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Oisans est en charge de mener cette opération qui devrait être effective pour la fin 2018.

Les travaux se dérouleront selon le planning acté par le SACO et la Communauté de Communes de l'Oisans suivant :

- Etablissement des offres: 5 mois (mi-mai 2016).
- Notification du marché: début octobre 2016.
- Obtention de l'arrêté d'autorisation au plus tard: début octobre 2016 (date de signature au plus tôt du marché de travaux).
- Fin d'études d'exécution: début février 2017.
- Début des travaux: février 2017.
- Mise en service: décembre 2018. ●

Son inscription dans une logique globale de territoire porteuse d'ambitions économiques, touristiques et sociales démontre, de fait, l'opportunité de réaliser cette liaison. En effet, ce projet permettra à l'Oisans à la fois de soutenir la marque Alpe Isère tout en étant son fleuron. À l'issue de ces réunions de travail, il a été convenu que la Communauté de communes de l'Oisans porte et finance les premières études de faisabilité. De passage à l'Alpe d'Huez, Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental de l'Isère, persuadé de l'intérêt de ce projet pour l'ensemble de l'Isère et de son développement touristique et économique, a pris l'engagement auprès de Jean-Yves Noyrey, au nom du département, de contribuer à son financement à hauteur de 500000 €. Les dix maires ont pris l'engagement de s'investir dans ce projet ambitieux en se fixant comme objectif un démarrage des travaux avant 2020. ●

Au cours de ces derniers mois, les maires des dix communes situées sur les domaines skiables de l'Alpe d'Huez Grand Domaine Ski (Auris, Huez, La Garde, Le Freney, Oz, Vaujany, Villard-Reculas) et des Deux Alpes (Mont-de-Lans, Saint-Christophe, Venosc) se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter du projet de liaison entre ces deux domaines.

A cette occasion, a été rappelé l'intérêt majeur du projet de liaison entre les deux domaines skiables de l'Oisans tant en termes économique et touristique que social.

Evoqué depuis de nombreuses années en Oisans, ce projet illustre une démarche ambitieuse pour l'ensemble du territoire et la volonté commune de le mener à bien.



AHKA

Alpe d'Huez Karaté Académie

Depuis des décennies, l'Alpe d'Huez propose aux vacanciers et aux habitants des cours de Karaté Shotokan au sein du Palais des sports. Depuis 2016, les karatékas se sont mobilisés pour créer

un club licencié à la FFK, fédération française de karaté: Alpe d'Huez Karaté Académie! AHKA pour les initiés... Plus de 30 licenciés sous la houlette de quatre professeurs titulaires du diplôme d'Etat et du diplôme fédéral donnent ainsi un nouveau souffle aux arts martiaux d'huizats à 1800m d'altitude. Quatre professeurs avec chacun leurs spécificités: Jean Pierre Verdier 4^{ème} dan de shotokan, KDT (Karaté défense Training) et

Kobudo (arme traditionnelle du Japon), Christophe Riu 3^{ème} dan de Shotokan, Nathalie Cuche 3^{ème} dan de Shotokan et Tai-Jitsu (self défense), Alain Manteau 2^{ème} dan de Shotokan.

30 pratiquants pleins de ferveur martiale s'entraînent à travers l'AHKA. AHKA qui signifie aussi « rouge » en japonais et rappelle la couleur de notre massif, source d'énergie et d'inspiration. ●

Alain Manteau, président

APACH

Notre association associe les propriétaires d'Huez et de l'Alpe d'Huez afin de participer activement en leur nom au développement harmonieux et durable de la station.

Adhérer à l'APACH, c'est être acteur: en donnant son point de vue sur les projets de développement touristiques et culturels.

C'est être bien informé annuellement par des interviews d'élus et d'institutionnels de la station, en recevant deux bulletins par an et des courriers spécifiques en fonction de « l'actualité », en accédant au site internet de l'association.

C'est bénéficier des Avantages APACH: réduction sur les cours ESF, réunion annuelle des représentants de quartier, journée d'été avec golf et jeux de boules en présence des décideurs de la station, assemblée générale annuelle avec présentation de toutes les nouveautés par la SATA, l'Office du Tourisme, l'école de ski en présence de monsieur le Maire et des adjoints.

Les principales actions menées en 2015/2016 ont concerné:

- Les discussions avec la SATA avec la création d'un statut « Ambassadeur » pour les propriétaires leur donnant des tarifs préférentiels pour leurs amis invités mais aussi dans le futur une reconnaissance accrue des propriétaires.
- Le suivi des relations commune d'Huez/SATA/SPL et l'évolution de la DSP avec la SATA.
- La participation aux commissions municipales.
- L'organisation de la réunion de quartiers et du suivi des travaux. ●

<http://lapach-huez.fr>



AHPC

Patiner, un plaisir pour tous

Si l'Alpe d'Huez Patinage Club prépare ses patineurs à la compétition, il tient avant tout à faire découvrir les plaisirs de la glace au plus grand nombre. C'est ainsi que deux cycles « patinage », à raison de deux groupes chaque jeudi, ont été proposés pendant le temps périscolaire aux enfants de l'école, non licenciés du club, qui n'ont pas boudé leur plaisir! La 5^{ème} Rencontre des Petites Marmottes, qui se tiendra le 10 avril, poursuit les mêmes objectifs avec un règlement qui offre la possibilité aux tout petits et aux débutants de se confronter, souvent pour la première fois, au public, aux juges, aux autres et à soi-même... Et parce que le patinage est tout autant sport que spectacle, le club offre à chaque vacances scolaires au moins deux galas où les patineurs rivalisent de grâce et d'enthousiasme. Il faut dire que leur entraîneur donne l'exemple. En effet, Julie Berthet continue de se produire dans les shows les plus prestigieux et son dernier numéro, avec sa jument miniature Crystale, a été présentée en avant-première sur la piste de l'Alpe d'Huez! ●

Nathalie Petrongari, présidente
alpedhuezpatinageclub@laposte.net
huezpatinage.canalblog.com

Le Flocon

L'objectif d'une association de parents d'élèves est la vie pratique et quotidienne des enfants, véritable relais de l'école, mais c'est aussi le cœur du village avec un rôle de lien social que le Flocon assume avec énergie. Cette année, l'association des parents d'élèves, Le Flocon, s'est impliquée dans le périscolaire avec un premier cycle « cirque » animé par l'association « l'Atelier du mouvement » et qui a été fort apprécié. Durant la saison, pas de nouveautés mais des rendez-vous devenus incontournables et dont le succès ne faiblit pas: le barbecue des bénévoles, la soirée Halloween, les spectacles de Noël, l'opération Jouets du Cœur, le marché de Noël et enfin le loto de Mardi Gras sont autant de moments à savourer en famille, alliant souvent solidarité, culture et convivialité afin de permettre aux jeunes d'huizats de s'ouvrir au monde et aux autres... Mais l'école n'est pas finie et les activités du Flocon non plus. Deux grands rendez-vous sont encore au programme: la course ELA et la kermesse sont encore de belles occasions de se retrouver en famille, entre voisins, avec pour objectif, le sourire de nos enfants... ●

Gaëlle Berger, présidente
leflocon@laposte.net
leflocon.canalblog.com



Liaison Huez 2 Alpes

Tarifs Pass Premium des infrastructures pour la saison d'été 2016

	Journée			Semaine			Saison
	Adulte	Senior	Enfant	Adulte	Senior	Enfant	
Pass Premium complet	17,50	16,00	14,50	74,50	64,50	-	160,00
Pass Premium complet « Famille »	15,50	14,50	13,00	56,00	56,00	56,00	-
Pass Premium complet + Remontées mécaniques	-	-	-	88,00	88,00	-	178,50
Pass Premium complet + Remontées mécaniques « Famille »	-	-	-	71,00	71,00	71,00	-
Pass Premium Loisirs Adultes	-	-	-	48,50	39,50	-	-
Pass Premium Loisirs Adultes + Option Tonique	-	-	-	63,00	53,00	-	-
Pass Premium Loisirs Enfants (5 à 7 ans)	-	-	-	-	-	40,00	-
Pass Premium Sports Enfants (8 à 15 ans)	-	-	-	-	-	46,00	-
Pass Premium Loisirs ou Sports + Remontées mécaniques	-	-	-	-	-	88,00	-

Premium Loisirs Adultes: piscines et patinoire, musculation, mini-golf, jorky-ball, ping-pong, tournois / Option Tonique: fitness, aquafitness et squash.

Premium Loisirs Enfants: piscines et patinoire, mini-golf, jorky-ball, ping-pong / Premium Sports Enfants: Premium Loisirs + tournois, squash, badminton, tennis, foot, escalade, tir.

Tarifs « Famille »: famille composée de 4 personnes minimum, avec au moins 2 enfants de plus de 5 ans et de moins de 20 ans

Etat civil

● NAISSANCES

Harris Sören Jasper..... 8 novembre 2015
 Morgan Masson Dombrie..... 14 nov. 2015
 Louise Marquand Lourençon..... 31 déc. 2015
 Louisy Pech..... 29 janvier 2016
 Zélie Cofflard..... 1^{er} février 2016
 Soan Jacob..... 3 février 2016

● MARIAGES

Laëtitia Marti & René Peltier..... 21 nov. 2015
 Hélène Baynaud & Julien Belle..... 10 fév. 2016
 Isabelle Genevray
 & Jean-Paul Miranda..... 26 mars 2016

● DÉCÈS

Emile Bory..... 14 avril 2015
 Lucette Richard..... 7 novembre 2015
 Claude Cailleau..... 28 décembre 2015
 Jacques Lafargue..... 4 février 2016
 Guy Ravel..... 11 février 2016
 Philippe Liot..... 19 février 2016
 René Vieux-Pernon..... 10 mars 2016

Astreintes

des Services Techniques municipaux

Pour toute demande urgente relative à la sécurité publique, en dehors des jours et heures ouvrés composez le : **06 27 01 10 19**

Pour toutes autres demandes, envoyez un courriel

astreinte@mairie-alpedhuez.fr

● SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie > info@mairie-alpedhuez.fr - www.alpedhuez-mairie.fr

Mairie d'Huez Village > Rue de la Mairie - 04 76 80 32 32 (uniquement le matin)

Annexe > 226, route de la Poste - 04 76 11 21 21

● ETABLISSEMENTS PUBLICS

Crèche municipale "Les Intrépides" > Avenue de Brandes - 04 76 11 21 61

Palais des Sports et des Congrès > Avenue de Brandes - 04 76 11 21 41

psc@mairie-alpedhuez.fr

Bibliothèque-médiathèque > Route du Coulet - 04 76 79 57 69

bibliotheque@mairie-alpedhuez.fr

Parkings municipaux > 06 23 74 21 30

